

ZAC SEGUIN - RIVES DE SEINE - AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT D5

Boulogne-Billancourt (92)



> client

BNP PARIBAS REAL ESTATE

> bénéficiaire

COMMUNE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

> calendrier

2019 - 2023

Informations clés

- > 8 866 m2 de terrain,
- > 6 programmes immobiliers différents sur 1 même îlot + 1 parking souterrain commun sur 4 niveaux,
- > Projet à ambition environnementale : conception énergétique et bioclimatique / biodiversité urbaine / gestion de l'eau / empreinte carbone, santé et bien-être, paysage,
- > Labellisation WELL, READY,
- > Certifications HQE Bâtiment durable, NF Habitat , BREEAM et E+C-.

Missions réalisées

- > Cadrage de l'étude d'impact et pré-diagnostic de l'état initial + réunion de cadrage DRIEE,
- > Etat initial de l'environnement + analyse du programme et des impacts avec définition des mesures environnementales + analyse du DAEU de la ZAC Seguin et des mesures s'appliquant à l'îlot D5,
- > Comparaison des scénarios : proposition d'adaptations / évolutions ou compensations des impacts,
- > Intégration des études faune / flore + air / évaluation des risques sanitaires + circulation + pollution des sols + ENR,
- > Etude acoustique en phase impacts,

> Visite de terrain + analyse paysagère.

ZAC SEGUIN - RIVES DE SEINE - AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT D5

Boulogne-Billancourt (92)

Description du projet

Depuis 2002, la ville de Boulogne-Billancourt a mis en place un projet urbain sur l'ensemble des terrains Renault, ancien site industriel majeur de l'Ile-de-France. En 2004, le projet urbain se concrétise avec l'adoption du Plan Local d'Urbanisme révisé et la création de la ZAC Seguin - Rives de Seine.

D'une superficie de 74 hectares, la ZAC Seguin - Rives de Seine comprend trois secteurs ayant chacun leur identité propre : Le Trapèze / Le Quartier du Pont / Sèvres et l'île Seguin.

L'aménagement de l'îlot D5 est localisé sur le Trapèze Est. L'îlot D5 jouit à la fois d'une situation exceptionnelle entre Parc et Seine et fait partie intégrante du Trapèze Est, sa conception respectera donc les principes de développement durable, de qualité urbaine et architecturale développés sur l'ensemble de ce secteur.

Le projet porte sur 6 programmes différents sur un même îlot, avec un architecte distinct sur chaque lot :

- > Lot 0 : un parc de stationnement sur 4 niveaux ;
- > Lot 1 : Un bâtiment 25 000 m² à usage de bureaux sur 14 niveaux ;
- > Lot 2 : Un bâtiment de 15 000 m² à usage de bureaux sur 7 niveaux ;
- > Lot 3 : logements de 8 800 m² sur 17 niveaux ;
- > Lot 4 : logements de 10 800 m² sur 16 niveaux ;
- > Lot 5 : traitement paysager des venelles, des toitures et des espaces extérieurs.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Seguin – Rives de Seine îlot 5, SCE s'engage à réaliser les études environnementales afin de garantir la nouvelle dynamique urbaine tout en respectant l'ambition environnementale déclinée autour de 5 thématiques :

- > Conception énergétique et bioclimatique ;
- > Gestion de l'eau ;
- > Biodiversité urbaine ;
- > Santé & bien-être ;
- > Empreinte carbone.

Pour cela, SCE réalise les missions suivantes :

- > Fournir les éléments de connaissance environnementale utiles à l'élaboration du projet ;
- > Aider au choix d'aménager et à l'élaboration du contenu du projet ;
- > Contribuer à la transparence des choix et rendre compte des impacts des politiques publiques.